

8 Visites de terrain

Des visites guidées de terrain sont prévues en dates du 11/10 /2022 à 9 heures précises du matin au site à réhabiliter. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

9 Présentations des offres

Les soumissionnaires ne peuvent présenter qu'une seule offre selon ce lot.

Les offres doivent être soumises à la Cellule de Gestion des Marchés Publics au bureau de liaison du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage sis avenue de la Cathédrale Régina Mundi derrière les bureaux de l'excès SENAT et devront porter la mention « Réponse à l'Appel d'Offres n°DNCMP/777/T/2022-2023», Réhabilitation d'un site de carrières», à n'ouvrir qu'en séance publique du 11/10 /2022.

Les offres techniques et financières doivent être présentées dans deux enveloppes séparées et glissées dans une enveloppe extérieure sous pli fermé.

L'offre technique présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- Le modèle de soumission,
- Les statuts de l'Entreprise ou de l'Association,
- La méthode et l'organisation envisagées,
- Les spécifications techniques et les capacités financières comportant :
 - ✓ Expérience technique pour des travaux analogues,
 - ✓ Le chiffre d'affaires des trois dernières années pour un montant d'au moins cent millions de francs Burundi (100 000 000 FBU).
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes de l'OBR, en original et en cours de validité,
- Le certificat d'immatriculation,
- Le calendrier d'exécution,
- L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table de matières,
- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission.

10 Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

11 Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le 18/10 /2022 à 10 heures précises.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

12 Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présent à l'ouverture ou de leurs représentants ; dans la salle qui sera indiquée par le Responsable du CGMP sise dans les enceintes du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, derrière l'excès Sénat, le 18/10 /2022 à 10 heures 30min.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut participer à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

13 Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

- L'Offre financière
- Avoir les capacités techniques dans la réhabilitation des sites de carrières :
 - o Respecter les normes de réhabilitation
 - o Avoir les capacités financières requises pour bien mener ce marché.

14 Modalités de paiement

Le paiement de l'attributaire se fera après avoir achevé et réceptionné le marché.

Fait à Bujumbura, le/.../2022

**DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Ir. BUTOYI Nobus Thérèse

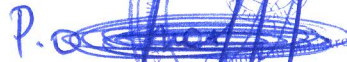
**DIRECTEUR GENERAL DE LA
PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE, DE L'IRRIGATION ET DE
LA PROTECTION DU PATRIMOINE FONCIER**

Ir. NDAYIRUKIYE Diomède

Pour l'approbation

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.**

Prof. Sanctus NIRAGIRA

P. 

Ir. Prosper DODIKO
Secrétaire Permanent